



Rencontre de la CGT avec la Présidente Carole DELGA et le DGS Simon MUNSCH : des avancées encourageantes

Mercredi 17 février 2016, à Montpellier, la Présidente de Région Carole DELGA et le Directeur Général des Services Simon MUNSCH nous ont apporté les précisions concernant le calendrier et la méthodologie de travail relatif à l'organisation de la nouvelle collectivité.

LA PRESIDENTE CAROLE DELGA CONFIRME SES ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

Dans sa présentation, la Présidente Carole DELGA a confirmé ses engagements de campagne : **pas de mobilité forcée, harmonisation de la situation des personnels par le haut** en priorité pour les régimes indemnitaires, le maintien de deux sites, Toulouse et Montpellier, **pas de délégation de service public**.

La Présidente a par ailleurs rappelé l'importance de la proximité dans l'action publique régionale, l'exigence de qualité dans la production du service public et le rôle fondamental des fonctionnaires territoriaux.

La CGT enregistre positivement ce premier échange et souhaite qu'il s'inscrive dans le cadre d'un nouveau dialogue social respectueux.

LE CALENDRIER DES INSTANCES SE PRECISE :

Pour la CGT, il était important que soient précisés le calendrier et la méthode de travail pour la fusion des organisations et l'harmonisation des situations. **Le fonctionnement de la nouvelle Collectivité doit être exemplaire en termes de transparence et de respect de l'égalité** en rupture avec certaines pratiques antérieures. Cette exigence se traduit par l'importance des instances représentatives du personnel, l'implication et l'association des agents sur leur devenir ainsi que la mise en place de critères objectifs de promotion basés sur la valeur professionnelle et l'expérience.

Il nous a donc été fait la proposition suivante :

- **Mi-mars**, le premier **comité technique** de 2016 soumettra à l'avis des organisations syndicales la méthode de travail et de négociation, l'organigramme stabilisé du cabinet, des fonctions de DGA et de directeurs, et le plan d'accompagnement des agents.
- **En Avril et mai**, les discussions débiteront sur le régime indemnitaire, l'actions sociale, l'évaluation, le diagnostic RPS (Risques psycho-sociaux), l'accompagnement des agents, la formation et les moyens syndicaux.
- **Mi-juin**, un second **comité technique** précisera l'organisation de la collectivité et l'organigramme finalisé. La Présidente a laissé entrevoir que chaque direction opérationnelle aurait des agents sur chaque site. Mais qu'en sera-t-il des directions supports ?

Enfin, les élus du CASC de « Languedoc-Roussillon » seront désignés en mars 2016, ce qui facilitera le fonctionnement, aujourd'hui en suspens. La Présidente Carole DELGA a par ailleurs précisé son souhait de voir **les élections professionnelles se tenir en octobre 2016**.

Lors de cet entretien, la CGT, a rappelé ses revendications qu'elle a toujours défendues et portées en intersyndicale et qu'elle portera dans les négociations à venir et dans les futures échéances électorales auprès des 6700 agents :

- un régime indemnitaire au mieux-disant de chaque collectivité, sans part variable ;
- une action sociale qui maintienne le pouvoir d'achat des agents ;
- l'exigence d'égalité femmes – hommes dans les services ;
- la réalisation d'une étude d'impact menée par le CHSCT ;
- le maintien des effectifs actuels ;
- la mise en place d'un plan d'accompagnement individuel et collectif ;
- l'absence de mobilité géographique forcée ;
- la clarification et la transparence des critères de promotion interne et d'avancement de grade.

Les coordonnées du syndicat CGT en Midi-Pyrénées: Hôtel de Région – 22 avenue du Maréchal Juin - 31406 Toulouse

Bâtiment Sud, Bureau 123 - **05 61 33 57 68 – 06 15 82 84 42 - cgt.rmp@cr-mip.fr**

Site internet de la CGT du Conseil Régional : www.cgt-region-mip.com

UNE METHODE PILOTEE PAR GHISLAINE LALA-ALQUIER ET SIMON MUNSCH :

La CGT est revenue sur la situation très anxiogène vécue par les agents des deux sites : opacité des organigrammes et des organisations ; agents des deux sites travaillant « en concurrence » sur les mêmes projets ; directeurs sans feuille de route, inquiets pour leurs postes... Ces éléments sont vecteurs de mal-être au travail, de souffrance et risquent d'entraîner de nombreux arrêts maladie.

C'est pourquoi nous avons accueilli avec satisfaction l'engagement de la Présidente à impliquer les agents dans la construction des politiques publiques : travail collaboratif, appui sur des groupes d'agents de toute catégorie, décloisonnement des directions. Nous serons vigilants, bien sûr, à ce que les actes soient au rendez-vous.

Enfin **les moyens syndicaux** seront reconduits à l'identique des moyens supplémentaires obtenus au dernier trimestre 2015, dans l'attente des négociations à venir.

L'IMPLICATION DES ELUS REGIONAUX DANS LA VIE INSTITUTIONNELLE DE LA COLLECTIVITE

La CGT a rappelé à la Présidente les responsabilités que la CGT a prises durant la campagne : c'est en tant qu'organisation syndicale protégeant et défendant les salariés du public et du privé, que **la CGT a appelé à combattre le Front National**, consciente que ce vote s'étend chez les agents de la fonction publique territoriale.

La CGT a demandé le **retour au paritarisme** dans les comités techniques : c'est selon nous un moyen incontournable pour que les élus prennent toute leur place dans l'instruction des dossiers et la prise de décision.

La CGT a également abordé le projet de territorialisation du service public : Quelle définition, quelle plus-value, quel service rendu, ... ces questions, posées au préalable, sont nécessaires à l'élaboration d'un projet cohérent et d'une présence de qualité, des politiques régionales sur les territoires.

La Présidente nous a indiqué qu'elle poursuit sa réflexion sur la présence des élus, et sur l'élargissement des missions des agents dans les maisons de la Région, qu'elle souhaite au plus près des citoyens.

Pour notre part, nous serons attentifs à ce que la mobilité des agents ne leur soit pas imposée, et à ce que les agents soient formés à ces nouveaux contextes de travail. La mise en place d'un plan d'accompagnement RH individuel et collectif nous semble plus qu'urgent ainsi que l'implication totale du CHSCT sur la mise en place de ces nouvelles organisations du travail. Enfin, nous avons alerté la Présidente sur **le devenir des agents contractuels, indispensables au fonctionnement de la Collectivité** ainsi que sur **la nécessité de remplacer les départs à la retraite.**

L'HARMONISATION DES REGIMES INDEMNITAIRES : LA PRIORITE

A l'occasion de la mobilité (dans les lycées et aux sièges), des agents issus des deux anciennes régions vont se retrouver à travailler ensemble, avec la même fiche de poste, mais pas le même salaire, car les régimes indemnitaires n'ont pas été harmonisés... **Cette situation injuste nous incite à demander en priorité l'ouverture du chantier des régimes indemnitaires. La CGT demande à ce que soit examinée rapidement cette situation dans l'intérêt des agents et du service public et que soit proposée une compensation pour les agents des lycées concernés.**

A la suite de cette rencontre, la CGT prend acte de la volonté de la Présidente et de son DGS de rencontrer régulièrement les organisations syndicales, d'engager de nouvelles méthodes de travail, dans un style nouveau. Ces bonnes résolutions vont dans le sens que nous avons toujours défendu : un service public de qualité assuré par des agents publics inscrits dans des dynamiques de travail stimulantes.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que les paroles se transforment donc rapidement en actes...

Le 18 février 2016, pour la délégation de la CGT

Annabelle CHAUBET, Patrick AUZENDE, Alain HUGUES et Gérard BARRAQUIN